

Les dates-clés de l'égalité

lundi 30 novembre 2015, par [Webmestre](#)

Un code couleur pour repérer le domaine concerné par les dates-clés :

- [En bleu : les droits au savoir](#)
- [vert]En vert : les droits politiques[/vert]
- [rouge]En rouge : l'égalité professionnelle[/rouge]
- [noir]En noir : les droits individuels[/noir]

1791 - [vert]Olympe de Gouges écrit la " déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ".[/vert]

1792 - [noir] La Convention institue le mariage civil et autorise le divorce par consentement mutuel.[/noir]

1793 - [vert]Instauration du suffrage " universel " : les femmes sont exclues de la citoyenneté.[/vert]

1795 - [vert]Les femmes sont exclues de la vie politique.[/vert]

1808 - [Les filles et les femmes sont interdites dans les enceintes des lycées.](#)

1848 - [vert]2e république : rétablissement du suffrage "universel " : les femmes sont privées de droits politiques.[/vert]

1849 - [vert]Jeanne Deroin tente de se présenter aux élections législatives.[/vert]

1861 - [Julie Daubié est la 1ère femme à obtenir le baccalauréat. Elle l'a préparé seule.](#)

1875 - [vert]La Constitution confirme la privation des droits politiques pour les femmes.[/vert]

1876 - [vert]Hubertine Auclert, journaliste, fonde l'association " le Droit des femmes ", premier groupe suffragiste qui se bat pour l'égalité politique.[/vert]

1900 - [rouge]La journée de travail des femmes et des enfants est limitée à 10 heures.[/rouge]

- [Ouverture de l'Ecole des Beaux-Arts aux femmes.](#)

1903 - [Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique pour la découverte de la radioactivité.](#)

1907 - [rouge]Loi autorisant les femmes mariées à la libre disposition de leur salaire.[/rouge]

1909 - [rouge]Le 1e congé de maternité : sans rupture du contrat de travail mais sans salaire : il faudra attendre 1910 pour les institutrices et 1970 pour les autres catégories de personnel, pour une indemnisation à 90% par l'assurance maladie.[/rouge]

1912 - [Première école normale supérieure mixte.](#)

1916 - [vert]Proposition Barès pour le " suffrage des morts " : donne le droit de vote aux veuves et mères de soldats tués à la guerre.[/vert]

1919 - [Création d'un baccalauréat féminin.](#)

- [vert]La Chambre des députés se prononce en faveur des droits politiques intégraux. Le Sénat s'oppose.[/vert]

1920 - [rouge]Les femmes peuvent adhérer à un syndicat professionnel sans l'autorisation de leur mari.[/rouge]

1922 - Proposition rejetée par le Sénat.

1924 - [Unification des programmes scolaires pour les filles et les garçons : les baccalauréats féminins et masculins sont identiques.](#)

1925 - [Création d'une école polytechnique féminine.](#)

- [vert]Marthe Bray fait le tour de France suffragiste : des candidates communistes sont élues dans des conseils municipaux.[/vert]

1930 - [Première femme à l'Ecole Centrale.](#)

1934 - [vert]Louise Weiss fonde " la femme nouvelle ", association pour l'égalité des droits civiques. Pendant 2 ans, l'association multiplie les actions spectaculaires.[/vert]

1935 - [vert]Campagne nationale pour le vote municipal : organisation de votes " parallèles " avec la complicité de nombreuses municipalités.[/vert]

1937 - [Les femmes sont autorisées à enseigner le grec, le latin et la philosophie.](#)

1938 - [Les femmes mariées peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari.](#)

- [vert]Réforme des régimes matrimoniaux : suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée.[/vert]

1944 - [vert]Ordonnance du 21 avril : les femmes obtiennent le droit de vote. Elles sont éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.[/vert]

1945 - [vert]Les femmes votent pour la 1ère fois aux élections municipales d'avril et pour l'assemblée constituante.[/vert]

- [rouge]La notion de " salaire féminin " est supprimée. " A travail égal, salaire égal " s'inscrit dans la législation française.[/rouge] [noir]Le principe de l'égalité femmes-hommes est inscrit dans le préambule de la constitution.[/noir]

1947 - [vert]Germaine Poinso-Chapuis est la 1ère femme nommée ministre.[/vert]

1959 - [Mise en place progressive de la mixité dans les établissements scolaires.](#)

1965 - [rouge]Une femme mariée peut exercer une activité professionnelle sans le consentement de son mari.[/rouge]

1967 - [noir]Loi Neuwirth sur la contraception.[/noir]

1970 - [noir]Loi relative à l'autorité parentale conjointe. Le père n'est plus le seul chef de famille pour le Code civil.[/noir]

1972 - [L'École Polytechnique devient mixte. 8 femmes sont reçues et Anna Chopinet est major de promotion.](#)

1975 - [Loi Haby organise l'obligation de mixité dans tous les établissements publics d'enseignement.](#)

- [noir]Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.[/noir]

1983 - [rouge]Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes[/rouge]

1986 - [rouge]Circulaire sur la féminisation des noms de métiers, grades et fonctions.[/rouge]

1989 - [Loi d'orientation sur l'éducation qui rappelle aux établissements scolaires, la mission de favoriser l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans la formation.](#)

2000 - [vert]Loi sur la parité relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, lors de la révision des articles 3 et 4 de la Constitution.[/vert]

- [Signature de la 1re convention interministérielle pour une politique d'égalité des chances entre les filles et les garçons.](#)

2006 - [Nouvelle convention interministérielle pour une politique d'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Elle manifeste le souci d'une démarche concertée devant un véritable problème de société : celui des difficultés persistantes rencontrées par les femmes dans leurs trajectoires professionnelles, malgré des scolarités poursuivies jusqu'au plus haut niveau de formation.](#)

2009 - [Une déclinaison régionale de cette convention a été signée le 17 décembre 2009.](#)

2013 - [Signature en février d'une nouvelle convention interministérielle pour une politique d'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.](#)

2015 - [Une déclinaison régionale de cette convention a été signée le 20 juillet 2015.](#)